

---

**Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2010**

Distr. générale  
7 juillet 2010  
Français  
Original : anglais

---

**Compte rendu analytique de la 14<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 25 mai 2010, à 10 heures

*Président* : M. Cabactulan ..... (Philippines)

**Sommaire**

Examen et adoption du(des) Documents final(s)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.

10-37364X (F)



*La séance est ouverte à 10 h 20*

**Examen et adoption du(des) Documents final(s)**

(NPT/CONF.2010/CRP.2/Rev.1)

1. **Le Président** dit que, conformément à l'accord conclu par la Conférence d'examen à sa séance plénière précédente tenue le vendredi 21 mai 2010, il a publié un texte récapitulatif des projets de rapport des Présidents sur les travaux des Grandes Commissions, qui incluent les travaux de leurs organes subsidiaires respectifs. Avec l'assistance de son équipe, il a harmonisé le texte récapitulatif avec le format utilisé dans les Déclarations ou les Documents finals des Conférences d'examen tenues depuis 1975. La version légèrement révisée qui vient d'être publiée (NPT/CONF.2010/CRP.2/Rev.1) comporte un index qui a pour objet d'aider les délégations à identifier la source des paragraphes.

2. Les délégations remarqueront que le document a suivi de près la structure du Document Final de la Conférence d'examen de 2000, qui contient un examen de l'application du Traité de non-prolifération ainsi que des actions envisagées, comme les 13 mesures concrètes. Cette approche est en accord avec la décision 1 relative au renforcement du processus d'examen du Traité, qui a été adoptée par la Conférence d'examen et de prorogation de 1995 et réaffirmée à la Conférence d'examen de 2000. Il note également que le document a été appelé «Déclaration finale» pour refléter l'esprit des consensus atteints par les Conférences d'examen tenues de 1975 à 1995.

3. Il dit que la séance va être levée et qu'elle reprendra plus tard dans la journée comme séance privée à huis clos

*La séance est levée à 10 h 45*